

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 3

Artikel: Le travail d'éducation syndicale
Autor: Neumann, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384215>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

32^{me} année

Mars 1940

N° 3

Le travail d'éducation syndicale.

Par *Hans Neumann.*

Y a-t-il une éducation spécifiquement syndicale, par opposition à la formation politique et à la culture générale? On pourrait, théoriquement, répondre affirmativement à cette question en comprenant plus particulièrement, sous cette dénomination, l'étude du droit ouvrier, de l'économie politique et des problèmes sociaux. Mais en limitant la formation syndicale à ces domaines précis, l'on n'atteindrait pas la grande masse des travailleurs. Une telle formation serait trop unilatérale, trop théorique. De plus, le mouvement syndical est mû aussi par des forces spirituelles au sens le plus largement humain du terme. D'ailleurs, du point de vue matériel, il ne serait guère possible, dans la plupart des localités, de trouver le temps, les forces et les moyens financiers nécessaires à un travail d'éducation syndicale indépendamment des autres activités ouvrières. C'est pour ces raisons que, dans notre pays, l'éducation ouvrière s'est constituée sur une base plus large; en effet, la Centrale suisse d'éducation ouvrière n'est pas un organisme strictement syndical; la commission qui la dirige se compose de représentants de l'Union syndicale suisse et de représentants du Parti socialiste suisse.¹ On a voulu marquer, par cette collaboration, la nécessité, pour l'éducation ouvrière, de s'occuper non seulement du développement de la personne, mais aussi de la formation du citoyen, de sa préparation au rôle qu'il doit jouer dans la communauté nationale, de son comportement vis-à-vis de l'Etat. Les centres locaux d'éducation ouvrière vivent également, comme la Centrale suisse, de la coopération des sections syndicales, des organisations politiques ouvrières et des institutions culturelles des travailleurs. Le travail d'éducation ouvrière en Suisse traduit ainsi la collaboration de toutes les branches du mouvement ouvrier; ce qui ne signifie pas que les problèmes syndicaux s'y trouvent noyés;

* C'est d'ailleurs le seul lien organique entre le Parti socialiste et l'Union syndicale suisse.

au contraire, ils s'en détachent parfois très nettement et priment souvent les autres questions suivant les nécessités de l'heure. D'ailleurs, l'éducation ouvrière ne doit pas se poursuivre seulement dans les manifestations des centres d'éducation, mais il faut que chaque assemblée de militants s'en inspire et contribue à l'enrichissement intellectuel et moral des participants.

Partout où elle est menée systématiquement, l'œuvre d'éducation ouvrière se divise en deux genres d'activité: premièrement, le travail qu'on pourrait appeler extensif, c'est-à-dire par lequel on cherche à atteindre le plus grand nombre possible de travailleurs; deuxièmement, le travail intensif, en profondeur, visant à une formation plus poussée de nos propres cadres, c'est-à-dire de nos militants et de nos fonctionnaires. Revêtant un caractère populaire et vulgarisateur, la première méthode fait appel surtout au sentiment; elle éveille l'intérêt des travailleurs par des moyens attrayants ou divertissants; c'est surtout sur ce plan-là que travaillent les centres d'éducation ouvrière. Ces derniers doivent être secondés par les sections syndicales locales, tant pour l'élaboration des programmes que pour le recrutement et les ressources financières. Quant à la seconde méthode, travail en profondeur visant à la formation de nos cadres, elle revêt de multiples aspects, auxquels nous allons consacrer les pages qui suivent.

De quels moyens disposons-nous pour l'œuvre d'éducation ouvrière au sein de nos sections syndicales? Les auditoires nous sont fournis tout d'abord par les assemblées de section ou de groupe. Mais, dans ces cas-là, le temps réservé à l'éducation ouvrière proprement dite est forcément restreint, car les assemblées de ce genre sont convoquées surtout pour l'examen de problèmes syndicaux ou pour des questions administratives; de plus, l'ordre du jour est, en général, très chargé. Cependant, lorsque la séance a été bien préparée, et lorsque le président dirige les débats avec fermeté et concision, il reste souvent du temps pour un exposé ou une causerie. Je ne parle pas de ces causeries improvisées, de ces discours d'occasion qui n'ont qu'une valeur rhétorique et qui n'apportent rien de réellement constructif. Il faut se donner la peine de préparer un exposé sur une *question actuelle particulière*, sur un problème qui demande à être éclairci et qui soit d'un intérêt réel, fécond, pour la plupart des militants. Actuellement, il ne manque pas de sujets; l'époque que nous traversons est riche en expériences et en innovations; signalons notamment, pour ne parler que de ceux-là, les problèmes que posent l'économie de guerre, l'équilibre financier de la Confédération, la sauvegarde de notre démocratie et de notre neutralité. Il est surtout nécessaire de renseigner les travailleurs sur la politique générale du mouvement syndical suisse, sur l'activité de l'Union syndicale suisse. A cet égard, il reste à combler encore de graves lacunes dans le travail des sections syndicales. Dans certaines d'entre elles (et elles sont nombreuses), on n'a même pas traité de l'initiative de crise, ni de

l'initiative portant restriction de la clause d'urgence, ni du statut des fonctionnaires. C'est presque incroyable; il s'agissait là, pourtant, de luttes qui revêtaient une haute importance pour l'avenir du mouvement ouvrier suisse. Il faudra que nous luttions énergiquement contre une telle négligence et une telle paresse d'esprit. Il est à remarquer, d'autre part, que les causeries ou les exposés sur de telles questions ne doivent pas se borner à traiter strictement de la campagne politique en vue, mais il faut, au contraire, en profiter pour remonter à la genèse des problèmes, expliquer le mécanisme des lois économiques ou sociales qui régissent les déterminations de nos contemporains. Il y a là des occasions magnifiques de concrétiser la théorie, de faire de l'école active. Nous ironis jusqu'à dire que ce sont là les seuls moyens vraiment féconds de faire de l'éducation ouvrière en profondeur dans les assemblées syndicales. Car, ne l'oublions pas, les problèmes purement « culturels » n'intéressent qu'une petite élite intellectuelle.

Au cours de la dernière décennie, l'évolution économique et politique a réduit le champ d'activité strictement syndical de nos organisations ouvrières. De nombreux problèmes, d'un intérêt spécifiquement syndical, sont tranchés maintenant sur le plan politique et par des moyens politiques. Ce déplacement a eu pour effet de priver certaines organisations syndicales de leur spontanéité d'action, ce qui n'a pas manqué d'avoir des répercussions assez fâcheuses sur la vie interne de nos organisations. Nos militants sont tentés d'accuser leurs dirigeants de passivité et de stagnation. C'est pourquoi il est d'autant plus important de susciter par tous les moyens possibles l'intérêt des travailleurs pour les campagnes politiques, les débats parlementaires et les problèmes économiques et sociaux qui se traitent sur le plan national. Puisque les problèmes se sont, pour ainsi dire, éloignés de la sphère d'activité de nos militants, et pour éviter une rupture de contact, c'est à nous de rapprocher nos cadres de l'arène où se joue maintenant, dans une mesure toujours plus grande, le destin de notre mouvement. Nos assemblées seront plus vivantes si nous parvenons à traiter ces problèmes capitaux clairement et simplement, sans recourir à de longs exposés secs et ardu. Certes, beaucoup de nos membres ne sont pas préparés à entendre des causeries de ce genre, mais on peut se borner à un exposé d'une demi-heure, suivant le genre du sujet. Les problèmes difficiles, tels que ceux qui traitent de la monnaie, des assurances sociales, etc. ne doivent pas être exposés dans les assemblées, mais dans les centres d'éducation ouvrière, les cercles d'étude ou des assemblées de militants spéciales.

En traitant les problèmes d'actualité, on peut aussi rappeler et préciser les buts et les idées fondamentales du mouvement ouvrier suisse. C'est ainsi que, dans certaines régions, l'on pourra opposer une doctrine claire et complète à la propagande des dissidents ou des corporatistes. L'économique et le politique étant parfois intimement liés, il conviendra, suivant les cas, au cours d'expo-

sés d'ordre financier, de souligner et de mettre en lumière l'attitude que nous avons prise dans la lutte idéologique que se livrent actuellement démocratie et autoritarisme, tant sur le plan psychologique et social que sur le plan économique. Il est probable que ces questions de principe seront traitées toujours plus fréquemment et toujours plus à fond dans notre mouvement ouvrier suisse au cours des années qui viennent.

L'un des auxiliaires les plus précieux de l'œuvre d'éducation ouvrière et syndicale, c'est le *film*. Dans nos auditoires, nombreux sont les travailleurs qui, le soir, sont harassés de fatigue, exténués et accablés de soucis. Ils ont beaucoup de peine à concentrer leur attention sur un sujet dont l'exposé dure assez longtemps. Or, chose curieuse, la vue est en général moins fatiguée que l'ouïe. Cependant, il faut bien se garder de ne considérer le film que comme une attraction et un délassement; ce serait se préparer d'amères déceptions. Si l'usage en devient trop fréquent, le film perd de son efficacité. Il ne faut y recourir que modérément et s'en servir de façon à ce qu'il ne soit que l'auxiliaire du verbe, qu'il le souligne et le renforce, et non pas qu'il le couvre ou le remplace. L'allocution introductory doit cependant être brève. Pour les assemblées syndicales, il faut choisir, si possible, des films d'ordre technique et qui se rapportent soit aux industries du même genre que celles de la région, soit aux exploitations publiques. Les travailleurs aiment voir passer à l'écran ce qui est de leur partie ou ce qui les regarde en leur qualité de citoyen, d'usager ou de contribuable. Les films de portée sociale sont aussi très indiqués; accompagnés d'une introduction bien travaillée, ils peuvent exercer une influence très féconde. La projection ne doit pas durer trop longtemps, sinon le caractère et le but de l'assemblée en pâtissent. Nous nous empressons d'ajouter qu'en tant que telles les soirées cinématographiques proprement dites ont leur utilité, à la condition qu'elles ne soient pas trop fréquentes. Elles constituent un moyen pour nos syndiqués de faire prendre contact à leurs proches avec la grande famille ouvrière. Certains films, tel «Les tisserands», sont particulièrement indiqués aussi pour des soirées de ce genre; accompagnés de quelques commentaires sur le rôle des syndicats, ils constituent des témoignages émouvants de solidarité ouvrière qui parlent au cœur aussi bien qu'à l'intelligence et font, de ce fait, double besogne: éducation et récréation. Les nombreux appareils cinématographiques dont disposent les organisations ouvrières, ainsi que les projecteurs mis en location par la Centrale suisse d'éducation ouvrière, permettent à toutes nos sections de recourir à ce précieux moyen de propagande et d'émulation qu'est le film.

En ces quelques lignes, nous avons donc esquisonné les méthodes propres à assurer à nos assemblées un caractère éducatif et constructif. Mais il est certains sujets arides qui ne peuvent être traités en une conférence d'une heure ou d'une heure et demie, et qui, pourtant, doivent être étudiés par les militants. Le simple fait de

les faire figurer à l'ordre du jour d'une assemblée provoque de nombreuses abstentions; seule une élite ouvrière est susceptible de s'y intéresser. Il importe donc de déterminer avec soin si tel ou tel sujet doit être traité en assemblée générale ou s'il ne vaudrait pas mieux ne faire appel qu'à ceux qui y trouvent intérêt. Lorsqu'il s'agit de conférences, les auditeurs sont passifs; or, l'éducation en profondeur vise à faire non des auditeurs mais des participants, des coopérateurs dans l'étude. Autrement dit, les sujets qui ne conviennent pas à une assemblée générale ne doivent pas être traités sous forme de conférences dans les cercles de militants intéressés puisque ces derniers, du fait même de leur présence, témoignent de leur intention et de leur volonté d'agir, de participer activement — non sans avoir, bien entendu, écouté attentivement un introducteur bien documenté. Pour ce genre de travail, ce sont les *cours* et les *cercles d'étude* qui conviennent le mieux; c'est à cet effet qu'ils ont été créés. Ainsi, les tâches qui leur sont assignées sont de la plus haute importance; c'est là que se forment nos cadres dont dépendent la solidité et la vigueur de notre mouvement ouvrier. Ces cours et ces cercles, bien que ne s'adressant qu'à des effectifs réduits, exigent de notre part une attention soutenue. Ce n'est que dans de petites équipes qu'il est possible de faire un travail intensif. Cours et cercles d'études ne doivent pas compter, en règle générale, plus de trente participants. Les cours et les cercles d'études se sont révélés les meilleures écoles de formation économique et politique de nos militants responsables. C'est dans ces cours et dans ces cercles, la pépinière des meilleurs éléments de notre mouvement, que se manifestent certaines capacités grâce auxquelles nos cadres peuvent se renouveler sans cesse.

Les cours les plus connus, surtout en Suisse alémanique, sont ceux qui forment un cycle *de soirées* pendant lesquelles les participants traitent un sujet particulier sous forme de causeries suivies de discussions. Ces cours fonctionnent sous les auspices du centre local d'éducation ouvrière et sont ouverts aux militants des sections syndicales locales. En procédant aux convocations, il faut éviter de lancer des invitations collectives et générales; il convient, au contraire, de s'adresser à un certain nombre de militants que l'on sait susceptibles de s'intéresser activement au sujet qui sera traité. On prendra soin de s'assurer le concours de syndiqués de chaque section syndicale locale afin que ces cours permettent une véritable coopération interfédérative. Il est bien entendu que de grandes sections locales peuvent et doivent organiser leurs propres cours de militants lorsqu'il s'agit de traiter un problème qui concerne plus spécialement leur fédération.

Mais, au cours du soir nous préférons les *cours de fin de semaine*. Comme les précédents, ils peuvent avoir lieu soit sous les auspices du centre d'éducation, soit au sein d'une grande section. Ils comportent, en général, trois séries de deux jours (samedi après-midi et dimanche matin). Il importe de bien choisir l'en-

droit, soit un chalet des « Amis de la nature », soit un petit hôtel de campagne, dans une région située dans un cadre naturel reposant, loin des grandes agglomérations, afin que les participants y trouvent aussi de sains dérivatifs à la monotonie de la vie citadine, qu'ils échappent à l'emprise des préoccupations journalières et changent d'horizon à tous points de vue pendant quelques heures au moins. Oubliant ainsi une partie de leurs soucis, leur esprit sera plus libre, plus réceptif, plus apte à se consacrer à l'étude. Dans ces cours de week-end, les participants disposent de suffisamment de temps pour organiser leur travail en équipes au lieu de s'en tenir au système des conférences; on peut ainsi fractionner le travail en une série d'exposés très brefs suivis chaque fois d'une discussion sur un point précis. Ce système demande naturellement une préparation très minutieuse de la part des introducteurs; tout en fractionnant les sujets, il faut en assurer l'unité par un constant effort de synthèse. Il n'est pas indiqué de changer de sujet et de rapporteurs à chaque week-end. L'essentiel est, au contraire, d'arriver à épouser un problème.

Le travail peut être encore plus intensif dans les *cours d'une semaine*, ou de quatre ou cinq jours consécutifs. Ces cours peuvent être organisés soit par des fédérations, soit par la Centrale suisse d'éducation ouvrière. Les avantages des cours de week-end sont encore plus marqués; tous les participants ont alors le temps de coopérer activement et personnellement aux travaux.

Le succès de ces cours dépend surtout du choix des participants. Il ne s'agit pas de sélectionner les militants d'après le nombre des recrues qu'ils ont amenées au mouvement ou d'après la conscience qu'ils ont mis à encaisser des cotisations ou à faire des collectes. Car ces cours ne sont pas des séjours de vacances que l'on offre comme récompense aux militants qui se sont particulièrement dévoués. Ce n'est pas un critère satisfaisant. Ce sont les capacités personnelles qui doivent être déterminantes. Il faut éviter aussi d'envoyer les militants « chacun à son tour »; sinon, les dirigeants ont à faire chaque fois à de nouveaux visages, ce qui les oblige à reprendre chaque fois les questions élémentaires. Il s'agit donc de conserver toujours un certain noyau de militants qui méritent particulièrement d'être poussés et qui sont décidés à fournir un effort intellectuel de longue haleine.

Il y a, enfin, les *cercles d'études*; il s'agit là d'une innovation qui ne s'est pas encore bien implantée dans notre pays; il faudra quelques années pour qu'elle s'y acclimate. C'est surtout en Suisse romande que les cercles d'études ont essaimé; on en comptait, en effet, 37 avant la guerre; ceux qui se sont fondés en Suisse alémanique ont donné également entière satisfaction. Le cercle d'études est la méthode d'éducation généralement adoptée dans les pays scandinaves. Dans ces cercles, les conférences ne jouent plus qu'un rôle très réduit, mais chaque participant est appelé à coopérer activement, si bien que l'émulation y est très vive; les

cercles d'études, s'ils sont bien dirigés, font facilement boule de neige. C'est ainsi qu'en Suède l'on compte actuellement plus de 7000 cercles avec plus de 90,000 participants. Le cercle d'études constitue une communauté d'entr'aide intellectuelle ouvrière. Les programmes sont minutieusement établis pour une saison entière, fractionnés en leçons et pourvus de notes bibliographiques tenant lieu de directives pour le choix des livres à étudier en commun. Les séances sont généralement hebdomadaires et régulièrement introduites par un rapporteur qui s'est voué à l'étude d'un point particulier du programme. Les cercles d'études n'ont rien de publicitaire; ce sont de modestes ruches, mais dans lesquelles on fournit peut-être le maximum de travail auquel l'on puisse parvenir sur le plan éducatif dans le mouvement ouvrier. Peut-être se révéleront-ils comme la méthode la meilleure, la mieux adaptée psychologiquement aux besoins des travailleurs. Dans ces petits groupes qui se réunissent régulièrement, se créent de solides liens d'amitié; chacun se sent bientôt dans une atmosphère de parfaite confiance, personne n'a honte de ses questions, ce qui est des plus important dans un travail de ce genre. D'autre part, les cercles d'études ont le grand avantage de pouvoir se créer partout, sans frais. Ainsi, grâce à ces cercles, l'éducation ouvrière peut se propager systématiquement même dans les localités qui ne comptent en tout qu'une vingtaine de militants, offrant ainsi à des forces cachées la possibilité de se révéler. Il n'est pas exagéré de prétendre que les cercles d'études ont ouvert de nouveaux horizons à l'éducation ouvrière.

Dans les grandes localités, il conviendrait de pousser davantage l'éducation ouvrière au moyen de ce que l'on appelle, un peu pompeusement il est vrai, les « *écoles syndicales* ». On entend par là une série de cours qui s'étendent sur deux ou trois hivers et qui sont dirigés de façon à ce qu'ils convergent en un faisceau de connaissances portant sur les principales sciences sociales et économiques. Autrement dit, ces écoles visent à donner aux élèves un véritable corps de doctrine syndicale. Voici, brossé à grands traits, un tableau de l'enseignement qui doit être donné dans ces écoles syndicales:

I. L'économie mondiale et l'économie suisse.

1. De l'économie primitive au grand capitalisme.
2. Ce qu'il faut savoir de l'économie mondiale.
3. L'économie suisse et son développement.
4. La politique économique suisse.

II. Le droit ouvrier suisse.

1. Le contrat de travail selon le Code des obligations.
2. La loi fédérale sur les fabriques et son application.
3. Les autres dispositions en matière de droit ouvrier.
4. La réglementation des conditions de travail du personnel fédéral.
5. La législation cantonale en matière de protection ouvrière.

6. Les contrats collectifs du point de vue juridique et du point de vue syndical.
7. Le développement de la politique sociale et les revendications ouvrières (conférence unique).

III. Les assurances sociales en Suisse.

La loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents et son application.

(Le cours comprend l'exposé du fonctionnement de la SUVA et l'examen du mécanisme d'assurance du point de vue juridique.)

IV. Le mouvement ouvrier.

1. Vue d'ensemble sur l'histoire du mouvement ouvrier:
 - a) La lutte des idées.
 - b) Histoire du mouvement ouvrier suisse.
2. Les problèmes d'organisation:
 - a) Les caractères de nos syndicats.
 - b) Le développement structurel des syndicats suisses.
 - c) Le recrutement.
 - d) La vie intérieure du mouvement.
 - e) L'éducation syndicale.

Certes, il ne faut pas négliger les questions d'actualité; il faut les traiter en fonctions des tâches pratiques qui incombent à nos syndicats. Mais plus encore que pour les méthodes d'éducation exposées plus haut, il convient de sélectionner comme élèves des militants capables de fournir un effort intellectuel soutenu; la discipline y est plus sévère, le travail plus difficile et plus aride. Les dirigeants, sans donner peut-être des notes, doivent exprimer leur satisfaction aux élèves les plus avancés. Ces écoles sont destinées surtout aux jeunes syndiqués qui se sont signalés par leur intelligence. Elles visent à former de futurs responsables dont l'instruction doit être à la hauteur des tâches qui leur seront confiées.

Telles sont les diverses méthodes d'éducation ouvrière auxquelles recourent nos organisations syndicales suisses. A côté de cette formation sociale, économique et politique, le mouvement ouvrier s'occupe aussi de culture générale sous les auspices des centres locaux (arts, musique, littérature, philosophie, etc.), car les problèmes matériels ne sont pas seuls déterminants pour le dynamisme de nos organisations ouvrières. L'homme ne vit pas seulement de pain! Le syndicalisme tend à devenir une nouvelle forme d'humanisme; à cet effet, il doit s'adresser aussi bien au cœur qu'à l'intelligence, se préoccuper de la vie intérieure de nos militants, faire du travailleur suisse un homme total.